



Plaidoyer pour un cadre de protection des enfants réfugiés

Olivier FNEYROL, Responsable du programme migration à la fondation Terre des Hommes (Suisse) a plaidé le 4 octobre 2018 à Berne, pour la prise en charge par une justice restauratrice les enfants réfugiés et en conflits avec la loi. Il s'exprimait lors d'une rencontre de travail sur le Pacte Mondial sur les migrations et les réfugiés organisée par la plateforme de la société civile suisse migration et développement. Le thème de la réunion était : implications pour les politiques suisses et le rôle de la société civile

"83 enfants âgés de 15 ans ont été détenus en Suisse pour différentes raisons durant ces trois dernières années. Ces enfants réfugiés et en conflit avec la loi doivent être pris en charge par une justice restauratrice", a-t-il précisé.

Selon lui six questions essentielles ont permis de faire le tour sur la problématique des droits des enfants. Il s'agit de la non-discrimination, l'intérêt supérieur des enfants, la protection des enfants, l'accès aux services, la fin des détentions, et la mise en place de solutions durables.

"Cette question des droits des enfants a été abordée dans le document pacte mondial sur les migrations sous l'initiative l'ONG de "Save the children" et Terre des Hommes depuis 2014. Elle a permis de documenter les situations difficiles vécues par les enfants migrants et une réflexion sur leurs attentes en dehors des régulations internationales", a-t-il fait savoir. Avant de poursuivre,

"le but est qu'il n'y ait pas une régression des droits des enfants, mais plutôt une meilleure protection de ces droits dans le contexte de la migration". Et M. FENEYROL de poursuivre, la préoccupation principale était de constater qu'un enfant migrant est d'abord traité comme un migrant et pas comme un enfant. Ce qui selon lui pose un problème parce que les politiques migratoires sont généralement réductrices en matière de droits de l'homme. Cependant, des aspects positifs dans le cadre de la protection du droit des enfants peuvent être retenus, a-t-il fait savoir.

"On sort satisfait du processus qui, depuis 2017, a conduit à l'élaboration du pacte mondial, qui nous garantit aujourd'hui un cadre au niveau du plaidoyer auprès des Etats et des organisations internationales."

Le représentant de Terre des Hommes a cependant soulevé quelques inquiétudes.

"Comment est-ce qu'on va s'assurer de la mise en œuvre des engagements qui ont été pris. Aussi comment s'assurer des résultats de cette nouvelle régulation des migrations".

Son souhait étant que les indicateurs puissent se traduire en sortes de matrices communes avec des standards qui sont garantis.

Olivier FENEYROL a émis son souhait de voir la Suisse s'ériger en pionnier dans la cause des enfants réfugiés.

Les enfants requérants d'asile en Suisse étaient près 5.000 en 2017 selon le SEM.